

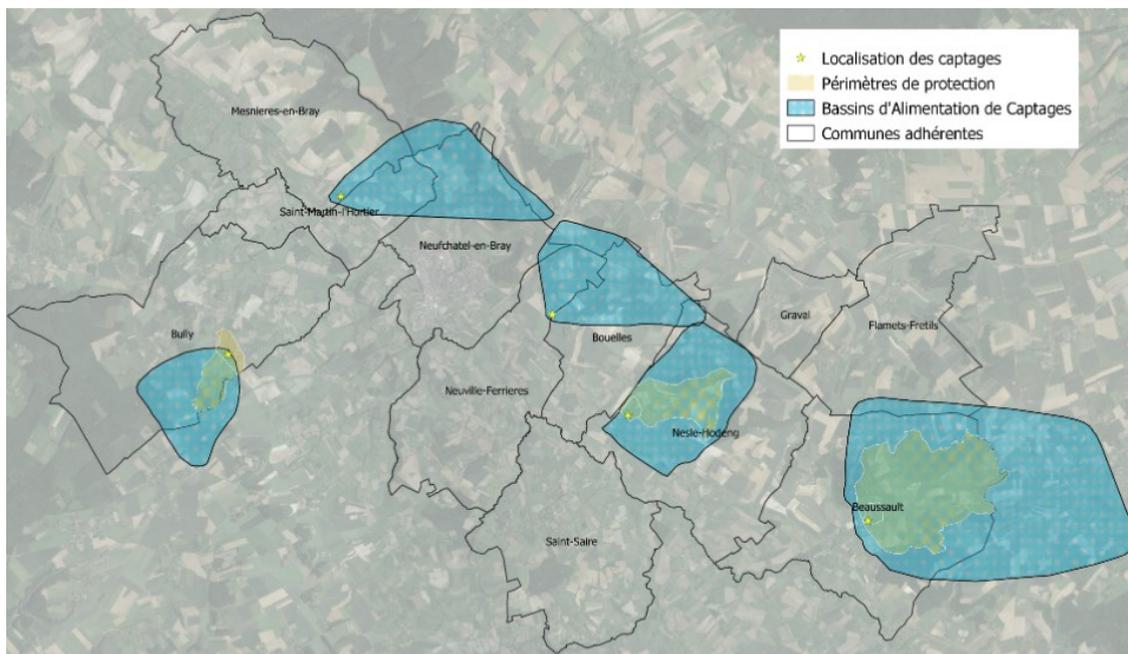
Le 8 mars 2023, le **Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable et d'Assainissement (SIAEPA) O2 Bray**, a organisé une **réunion d'information publique** concernant la **stratégie foncière pour la protection de la ressource en eau** en cours. Le SIAEPA O2 Bray a confié l'élaboration de cette stratégie au bureau d'études **Espelia**.

Cette réunion avait pour **objectifs** d'informer sur :

- La situation qualitative des nappes et l'importance de proposer des solutions,
- Le but, le fonctionnement et les étapes d'une stratégie foncière,
- Les outils d'une stratégie foncière,
- Les prochaines étapes.

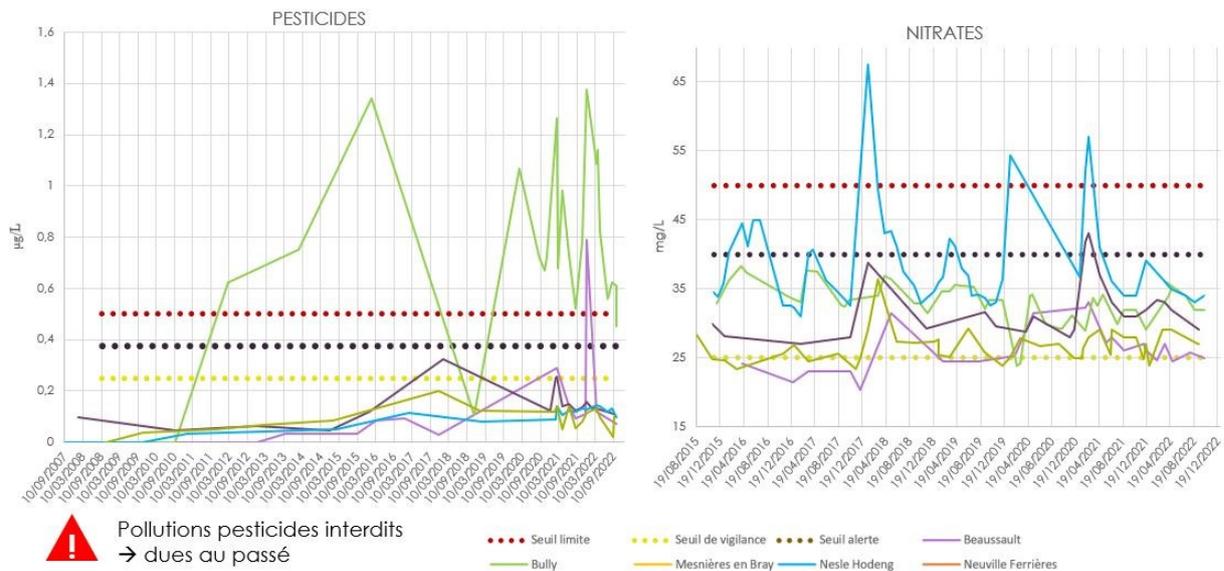
Vous trouverez ci-dessous un **compte-rendu des échanges** réalisés le 8 mars 2023.

Le SIAEPA O2 BRAY assure la **gestion des services d'eau potable et d'assainissement collectif et individuel** de 11 communes situées en Seine-Maritime. Il a pour objectif d'assurer et de préserver la **ressource en eau** du territoire. Pour ce faire, il assure la gestion de **5 aires d'alimentation de captage** présentes sur le territoire (aires d'alimentation de captages matérialisées en bleu sur la carte ci-dessous). Les périmètres de ces aires d'alimentation ont été définis en 2017.



Cartographie des bassins d'Alimentation de Captages – SIAEPA O2 Bray

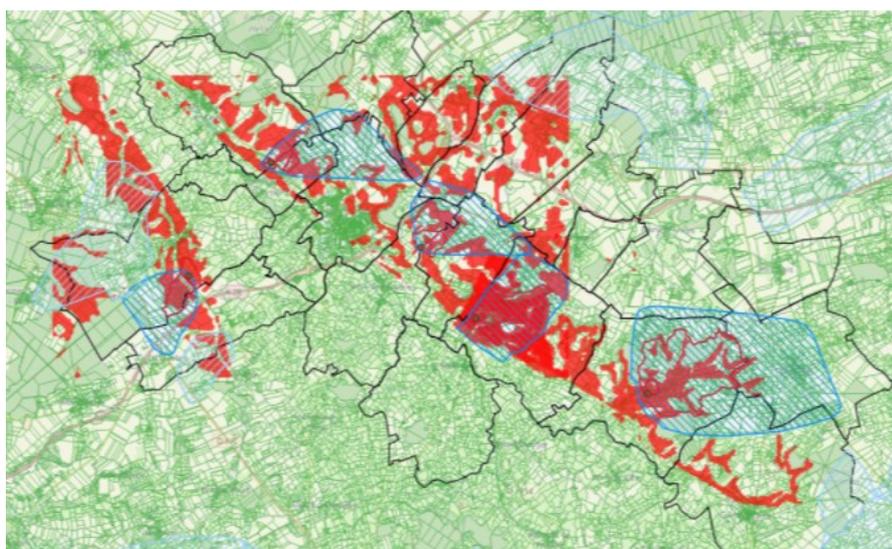
En vue de préserver la ressource, des mesures régulières de la qualité de l'eau sont faites. Le SIAEPA O2 Bray a constaté **l'atteinte ou le dépassement de certains seuils**, notamment en termes de concentration de pesticides et de nitrates. Les schémas *infra* mettent en évidence la problématique identifiée. Il est toutefois nécessaire de rappeler que les pratiques agricoles polluantes peuvent mettre plusieurs années avant d'avoir un impact sur la ressource en eau. Ainsi, les pratiques ayant généré les relevés constatés dans les graphiques ci-après ont sans doute été réalisées plusieurs années auparavant. Depuis, des efforts importants ont été réalisés. La qualité de l'eau est également influencée par l'humidité des années.



Concentration en pesticides et nitrates des BAC du SIAEPA O2 Bray – SIAEPA O2 Bray

Face à ces constats, le SIAEPA O2 BRAY a récemment initié **l'élaboration d'une stratégie foncière avec les exploitants et les propriétaires** du secteur. Le syndicat est accompagné du cabinet **Espelia** pour la réaliser.

Cette stratégie a pour objectif premier de **préserver la ressource en eau et le patrimoine paysager du Pays de Bray**, qui subit depuis une vingtaine d'années des pressions liées à l'urbanisation ainsi que des modifications liées à l'évolution des pratiques agricoles. Le but est donc de **protéger les zones les plus vulnérables** des Aires d'Alimentation des Captages tout en **maintenant des activités agricoles/anthropiques** tant que possible. Les zones les plus vulnérables sont représentées sur la carte suivante.

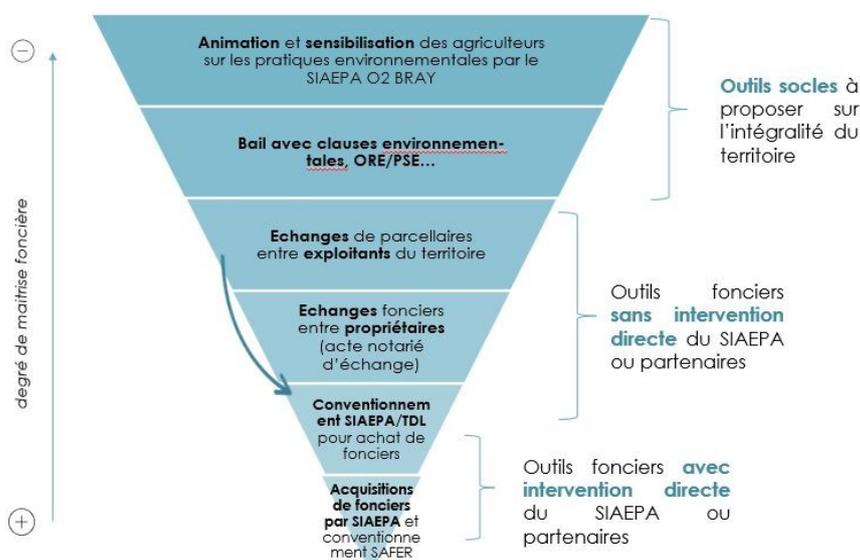


Cartographie des AAC et de la vulnérabilité des parcelles – Espelia - 2023

Les **zones les plus prioritaires** sont celles comprises dans une aire (périmètres hachurés en bleu) et ayant une vulnérabilité intrinsèque forte (en rouge).

Le SIAEPA O2 Bray et Espelia élaborent actuellement une stratégie foncière afin de protéger efficacement la ressource et d'endiguer l'apparition de substances polluantes dans les eaux. Cette stratégie consiste donc à **identifier les outils disponibles pour protéger le foncier et l'usage des sols** et à **évaluer les possibilités d'intervention foncière** progressive à court, moyen et long termes.

La **première étape** de la stratégie consistant à **localiser l'intervention foncière** pertinente venant de s'achever, il s'agit à présent pour le syndicat et Espelia de réaliser un **diagnostic foncier** et **d'évaluer les possibilités d'interventions**, conjointement avec les propriétaires et les exploitants des parcelles concernées. Plusieurs outils sont identifiés à ce jour et sont répertoriés au sein de la pyramide ci-après.



Classification des outils d'intervention foncière - Espelia

A la suite de la présentation de ces outils, **plusieurs questionnements** ont été soulevés :

- Une question relative au **coût du traitement de l'eau** a été posée par un participant à la réunion. Il semble toutefois difficile de chiffrer un tel coût. Sans prendre en compte l'investissement, une telle opération représenterait *a minima* plus de 10 000 € par an, sans prendre en compte l'investissement. Selon l'Agence de l'Eau, il est nécessaire d'effectuer de la prévention en plus du curatif.
- Le SIAEPA O2 Bray a également rappelé qu'il a acheté certaines parcelles, notamment autour du captage de Bully. Des conventions de pratiques avec les exploitants agricoles ont été ensuite réalisées. Toutefois, **le SIAEPA n'a pas vocation à acquérir des terres agricoles**. Sa première préoccupation est de fournir de l'eau de qualité.
- Le SIAEPA O2 Bray et Espelia rappellent également **qu'il n'est en aucun cas question d'accaparer les terres des agriculteurs**. S'il est constaté que les agriculteurs ne peuvent jouer sur aucun des outils évoqués, alors seulement l'outil foncier pourra être envisagé : **échange de parcelle** avec un autre exploitant avec un autre type de culture par exemple.
- Une question relative à la **distinction entre le bail à clauses environnementales et le conventionnement SIAEPA / Terre de Liens** a également été posée par un participant à la réunion. Dans le premier cas, c'est un montage purement privé-privé (bipartite). Dans le

second cas, il y a une intervention dans le bail, dans lequel Terre de Liens ou le syndicat se retrouve engagé (tripartite).

A la suite de cette réunion d'information, Espelia réalisera des **enquêtes de terrain sur les parcelles classées en priorité 1**. Les objectifs de ces enquêtes sont :

- De confirmer la **propriété** et la **dureté** foncière des parcelles,
- D'en savoir davantage sur **l'exploitation agricole** des parcelles,
- Et d'envisager les **premières solutions et pistes d'actions** pour protéger la ressource en eau.

Ces enquêtes seront réalisées au cours du **mois d'avril** auprès d'un échantillon de propriétaires.

La troisième et dernière étape de cette stratégie aboutira à **l'élaboration d'un programme d'intervention**.

Si vous êtes intéressés par la démarche et avec des questions, vous pouvez contacter **Julia CHIAVERINI**, animatrice agricole sur les secteurs SIAEPA O2 Bray et Vallée de L'Eaulne.

Julia CHIAVERINI

Animatrice agricole sur les secteurs S.I.A.E.P.A. O2 Bray et

Vallée de L'Eaulne

Tel : 07 64 47 03 90

Mel : julia.chiaverini@o2bray.fr